

## Compte-rendu du premier conseil d'école de St Martin des Besaces : mardi 17 octobre, 17h30-19h30

### Présents :

Parents d'élèves : Mme Johnson, M.Fauvel, Mme François, Mme Lebosquain, Mme Lemarchand, Mme Massieu, Mme Mehadji, Mme Rivière, M.Targowski, Mme Vautier

Représentants de la mairie : Mme Caumont, Mme Lesouef

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Colas Poulie, Mme Geffroy, Mme Lamy, Mme Quibeuf, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Ledouit, M.Uhel

Absents : Mme l'inspectrice (excusée), Mme Rattier (excusée), Mme Lefaudeux-Farcy (excusée), M.Poulie (excusé)

### I.Fonctionnement du conseil d'école

#### **\*Présentation du nouveau conseil d'école**

Le conseil d'école est composé des représentants des parents d'élèves élus au mois d'octobre, de Madame le maire et d'une adjointe ainsi que des enseignants de l'école.

Le rôle du conseil d'école est rappelé à tous : il vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions liées à la vie de l'école.

#### **\*Les résultats de l'élection**

Nombre d'électeurs : 370

Nombre de votants : 123

Nombre de voix pour la liste : 110

Nombre de votes blancs ou nuls : 13

### II.Restauration scolaire et hygiène

#### **\*aménagement de la cantine**

Présentation par Mme Lesouef des aménagements réalisés durant l'été dans la cantine.

La partie cuisine a été entièrement ré-aménagée, avec deux parties distinctes :

→ une première partie pour cuisiner et emmener les plats vers la cantine.

→ une deuxième partie pour récupérer les plats et les couverts et les laver.

Il y a aussi eu un investissement important dans du matériel de cuisine et une « moquette » anti-bruit. Et il reste encore des travaux à effectuer durant les vacances de La Toussaint.

Déjà abordé les années passées, la question du comportement des élèves est à nouveau évoquée. Mme Lesouef indique que l'utilisation d'un cahier pour noter les remarques puis envoyer des avertissements aux familles est toujours d'actualité (des exemples de remarques sont lues, de manière anonyme).

Face à une discussion qui se prolonge, et qui a déjà eu lieu à plusieurs reprises par le passé, M.Beer rappelle que le conseil d'école a d'abord pour vocation d'évoquer la vie de l'école sur le temps scolaire. A l'heure actuelle, il faut constater que la mairie a entendu les questionnements des familles et investi matériellement pour améliorer les conditions de la cantine, venant compléter le système de sanctions mis en place. Si les familles souhaitent approfondir davantage la question de la cantine, il faudrait l'envisager sur un autre temps que celui du conseil d'école.

#### **\*aménagement des toilettes en élémentaire**

L'année passée, l'infirmière scolaire avait fait remarquer que l'école utilisait toujours des torchons et des blocs de savons jaunes, et que cela manquait d'hygiène.

Depuis cet été, les toilettes d'élémentaire disposent de poussoirs à savon et de distributeurs de serviettes jetables, et les élèves ne font pas de gâchis.

En maternelle, il y a justement une crainte des enseignants d'avoir du gâchis. Une installation va être réalisée dans les toilettes des GS afin de faire un test.

### III.Vie scolaire

#### **\*rôle et fonctionnement du RASED**

Mme Lefaudeux-Farcy a en charge le poste de Maître E. C'est une enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique, qui a pour but d'aider les enfants en difficulté à redonner du sens aux apprentissages, à acquérir des techniques d'apprentissage et à renforcer les savoirs existants mais fragiles. Dans ce but, elle

effectue des prises en charge par petits groupes de 3 à 6 élèves fonctionnant sur l'interaction mais avec des projets individualisés par élève. Le temps de présence de Mme Lefaudeux-Farcy se répartit entre Aunay sur Odon (50%), St Georges d'Aunay (25%) et St Martin des Besaces (25%). Elle sera présente à St Martin des Besaces tout le premier trimestre, les lundis et mercredis. Elle reviendra peut-être au 3ème trimestre mais ce n'est pas sûr, car la circonscription de Vire manque de maîtres E et il est possible que Mme Lefaudeux-Farcy ait la charge d'autres écoles au cours de l'année.

M.Poulie a en charge la mission de psychologue scolaire. Ses interventions se font majoritairement à la demande des enseignants suite à des problèmes cognitifs et/ou de comportements (mais les parents peuvent également le contacter directement au 02 31 69 05 91, où il ne faut pas hésiter à laisser un message sur le répondeur). Dans tous les cas M.Poulie rencontre d'abord systématiquement les familles, afin d'avoir leur accord et d'évoquer les difficultés (contrairement à Mme Lefaudeux-Farcy qui peut intervenir sans l'accord des familles, bien qu'elles soient averties si leur enfant est pris en charge). Ensuite, il peut s'ensuivre une observation en classe et/ou une réalisation de tests. Enfin, un bilan est effectué avec la famille et si besoin en équipe éducative avec l'enseignant de l'élève concerné et le directeur.

**\*les effectifs de la rentrée**

Classes	Effectifs
PS	26
PS-MS	27
MS-GS	27
MS-GS	27
CP	25
CP-CE1	24
CE1-CE2	25
CE2-CM1	25
CM1-CM2	26
CM2	23
TOTAL	256

En comparaison, l'année passée, lors de la rentrée 2016, nous étions 246.

Lors de cette première période, il y a déjà eu 2 départs et 2 arrivées. Deux nouvelles arrivées sont prévues en novembre.

L'école a subi une fermeture de classe qui a été décidée dès le mois de mai par la Direction Académique. L'explication fournie à Mme Lesouef a été que la 11ème classe fut ouverte en septembre 2016 avec 246 élèves alors qu'il en était attendu 253 (M.Beer précise que, depuis qu'il est directeur, c'est la seule année où il y a eu moins d'élèves que prévu ; pour cette année par exemple, au moment des répartitions fin juin il était attendu 249 élèves et au final nous sommes 256 en septembre).

La composition de l'équipe a connu des changements : Mme Quibeuf Marion, en PS, effectue pour une durée indéterminée le remplacement de M.Keller, toujours invalide suite à une chute. M.Uhel complète le mi-temps de M.Beer en classe de MS-GS.

Les ATSEM restent les mêmes, au nombre de 3 : Annie Rocancourt en PS, Isabelle Martin en PS-MS et MS-GS, Sarah Loison en MS-GS et MS-GS. La question d'avoir une quatrième ATSEM, ne serait-ce que le matin, a été posée à la commune de Souleuvre en Bocage. Mme Lesouef indique qu'une décision a été prise ce mardi 17/10 d'engager une ATSEM tous les matins, et ce contrat débutera dès le retour des vacances de La Toussaint. Cette nouvelle est accueillie par les enseignants de maternelle avec un grand soulagement, et Mme Lesouef remerciée pour avoir appuyé la demande de l'équipe enseignante auprès de la commune nouvelle.

Au niveau des AVS (aide aux enfants handicapés), Mme Feret Targowki Frédérique intervient auprès de deux élèves en CM2 ; Mme Monthiers Isabelle auprès de deux élèves en CP et CE1 ; Mme Hallot Thérèse intervient auprès d'un élève de CM1 et le reste de son temps est partagé entre de l'aide en classe, des aides à la direction, et la mise à jour de la BCD de maternelle.

### **\*le règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur. Aucune modification n'est envisagée. M.Beer et Mme Lesouef insistent sur le respect de la taille des billes (plusieurs enfants se sont vus confisquer des billes trop grosses et donc dangereuses si elles servaient de projectiles).

Vote du règlement intérieur. Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

### **\*la liaison école collège**

Bilan des actions de l'année 2016-2017 : le défi CM2-6<sup>ème</sup> ; lister les différents parcours citoyens établis dans les écoles et au collège ; un retour sur les pratiques croisées (pour l'école, intervention de Mme Morin professeur de français).

Pour l'année 2017-2018, le défi et les pratiques croisées sont renouvelés (M.Ledouit précise que Mme Morin n'interviendra pas cette année, et il envisage une intervention avec un autre enseignant). Trois réunions sont programmées, dont une première pour choisir un thème de travail.

### **\*les projets de l'année**

L'ensemble de l'école va travailler sur le thème de l'alimentation.

Une fête de l'école est prévue le 9 juin (l'APE doit cependant vérifier s'il y a suffisamment de monde disponible cette journée) sur le modèle de l'année passée : le matin aurait lieu le spectacle des maternelles (avec un encadrement par les CM2), l'APE proposerait un repas le midi, et l'après-midi il y aurait une exposition présentant les travaux autour de l'alimentation ainsi que des activités (à définir) réalisées par les élémentaires.

Chaque classe a participé, de manière plus ou moins approfondie, à la semaine du goût qui s'est déroulée du 9 au 15 octobre.

En maternelle des ateliers ont eu lieu autour des cinq sens, la composition du repas et respecter les différences de goût. Un spectacle a eu lieu le mardi 17/10 sur le thème des sens, avec une mise en avant du goût, par la compagnie Planète Mômes.

Les CP et CP-CE1 ont reçu une cuisinière ; ils ont également cuisiné et invité les élèves de MS-GS à venir goûter leurs préparations (salade de fruits d'automne et panier de légumes crus).

Les CE1-CE2 et CE2-CM1 ont également organisé des ateliers et sont allés visiter la ferme de Djo (fabrication de jus de pomme et ateliers cuisine).

Les CM1-CM2 ont reçu un cuisinier d'Aunay sur Odon, sont allés réaliser des activités au Carrefour de Villers-Bocage (des cagettes de fruits ont d'ailleurs été données et ont servi à réaliser 250 brochettes servies en dessert à la cantine) et vont visiter la ferme de Djo le jeudi 19 octobre.

Au niveau des sorties :

→ les maternelles envisagent la visite d'un jardin pédagogique près de Caen, aux jardins d'Arlette, ainsi que la découverte de l'Escargotière à St Georges d'Aunay.

→ les CP et CP-CE1 envisagent une classe de découverte du 14 au 16 mars, sur le thème de la « Terre à l'assiette », à St Martin de Bréhal. Un sondage a été réalisé auprès des familles, et il y a eu un seul retour négatif (qui n'est pas une raison financière).

→ les CE1-CE2 et les CE2-CM1 envisagent de faire venir une pâtissière pour présenter l'alimentation à travers les époques, ainsi que la visite d'une chocolaterie et d'un atelier de préparation de glaces.

→ les CM1-CM2 et les CM2 envisagent la visite d'une boulangerie avec production de pains, et visite d'une fromagerie.

Une action autour du gaspillage alimentaire sera menée dans toutes les classes, avec la mise en place d'une collecte pour le bénéfice d'une association. Un tablier sera réalisé avec les dessins des élèves puis proposé à la vente. Les parents dont les métiers sont en lien avec la cuisine sont sollicités pour des interventions en classe. Enfin il est envisagé de réaliser à nouveau un petit-déjeuner à la cantine.

Le financement des sorties est assuré par la mairie, par l'APE et par la coopérative scolaire. Concernant la classe de découverte, une prise en charge sera demandée aux familles, du même montant que la classe de découverte de l'année passée soit 100€.

### **\*photographie scolaire**

Plusieurs familles de CM2 ont demandé à réaliser une photo commune de tous les CM2 (répartis sur deux classes) pour cette dernière année à l'école élémentaire. M.Beer a transmis la demande au photographe, et elle a été accordée. M.Beer indique que cela pourra être renouvelé si le photographe y est toujours favorable, mais uniquement pour les CM2 (s'il faut à chaque fois réunir les niveaux ensemble, cela devient très compliqué pour les prises de vues).

#### **\*rythmes scolaires**

Lors du troisième trimestre, une discussion avait eu lieu concernant les rythmes scolaires suite aux possibilités laissées par le président de la République de pouvoir les modifier. Pour rappel, au mois de juin, sur 11 enseignants, 9 étaient favorables au retour à 4 jours (ou alors 4 journées et demi mais avec le samedi matin et non le mercredi). Concernant les représentants des parents d'élèves, un seul parent sur les 11 s'était montré favorable à la semaine actuelle de 4 journées et demie.

Ces constats seront examinés lors de la prochaine réunion des directeurs avec les représentants de Soulevre en Bocage. Si les remontées des cinq groupes scolaires faisaient état d'un souhait envers un retour à la semaine de 4 jours, alors un conseil d'école exceptionnel aurait lieu pour valider cette proposition.

#### **\*la coopérative scolaire**

La participation à la coopérative scolaire reste importante cette année.

Cette année à la date du 17 octobre il y a 8278,97€ sur la coopérative scolaire.

Les recettes, composées des dons à la coopérative des familles, s'élèvent à 3599 €.

Les dépenses sont quant à elles de l'ordre de 2345,67€ réparties ainsi : remboursement des familles pour la classe découverte : 110 €, régie d'avance pour chacune des 10 classes de 100 € : 1 000 €, cotisations OCCE et assurance de l'école : 669,66 €, abonnement au Petit Quotidien, classe de CM2 : 59 €, acompte pour la ferme pédagogique de D'JO, classe de CE1/CE2 et CE2/CM1 : 145 €, acompte pour la ferme pédagogique de D'JO, classe de CM1/CM2 et CM2 : 145 €, abonnement école au réseau Canopé : 55 €, achat d'un livre pédagogique de Sciences, cycle 3 : 56, 51 €, achat de fruits pour la maternelle, 8 à huit : 49,50 €, abonnement 1 jour, 1 actu classe de CM1/CM2 : 56€.

#### IV. Activités post et péri scolaires.

A la demande des familles de pouvoir connaître l'organisation des TAP, Mme Lesouef indique qu'elle peut être consultée à la mairie. Un exemplaire sera affiché sur la façade de l'élémentaire donnant sur la rue principale ainsi qu'à la cantine.

#### V. Sécurité et équipement

##### **\*les alertes incendies**

Deux alertes sont prévues dans l'année, dont une dès le mois de septembre. Cette dernière a eu lieu le 26 septembre, les enseignants étaient au courant mais pas les enfants (sauf les PS à qui l'exercice est présenté). La deuxième alerte de l'année sera totalement surprise.

##### **\*DUER et RSST**

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) et le RSST (registre santé et sécurité au travail) font l'objet de deux applications informatiques permettant d'alerter sur des situations dangereuses dans l'école, qu'elles soient liées à l'environnement, aux locaux ou à des personnes. Le DUER concerne une situation qui dure et qui risque de devenir dangereuse à moyen terme, tandis que le RSST concerne une situation immédiatement préoccupante.

L'année passée, dans le DUER, ont été inscrits : le problème d'hygiène lié aux blocs de savon et aux torchons ; l'absence d'alarme incendie dans le bâtiment proche de la route.

##### **\*le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)**

Le but du PPMS est de savoir comment réagir si un accident grave arrivait (un camion de transport de produits chimiques qui se renverserait sur l'A84 derrière l'école, par exemple). Le plan vise à confiner les élèves dans différents endroits de l'école, qui est fermée à tout individu extérieur. Les enseignants sont en relation entre eux via les téléphones, et le directeur en lien avec une cellule de crise (pompiers, préfecture, mairie, inspection).

Depuis l'année passée une annexe au PPMS a été ajoutée en cas d'intrusion. Il préconise la fuite ou un confinement particulier dans les locaux (silence, portes barricadées, etc) en fonction de l'intrusion. Cette annexe fait l'objet d'un exercice à part.

Au total, 3 exercices doivent avoir lieu dans l'année dont un PPMS volet intrusion lors du 1<sup>er</sup> trimestre.

#### **\*Besoin en matériel ou travaux**

L'équipe enseignante souhaite savoir si un échéancier des travaux pour la construction de la nouvelle classe maternelle est prévue. Mme Lesouef indique qu'il y a déjà eu du retard, le permis de construire venant juste d'être signé.

L'école devrait être doté de matériel informatique, un poste fixe dans chaque classe ainsi que l'achat de trois vidéoprojecteurs pour venir compléter ceux déjà présents (ce qui devrait permettre un par classe en élémentaire).

Il est envisagé de ré-aménager la cour de l'école élémentaire, au niveau des tracés des jeux. Les parents demandent, au passage, s'ils ne seraient pas possible d'indiquer plus lisiblement la zone jusqu'où les parents peuvent s'avancer aux heures de sorties (en inscrivant à la peinture un texte par exemple).

#### **\*Questions diverses**

\*est-ce que la mairie pourrait à nouveau faire une demande de permis piéton et permis vélo ? L'année passée il y avait eu le permis piéton pour les CE2, mais une impossibilité pour le permis vélo (le personnel de gendarmerie ayant été mobilisé dans le cadre de l'état d'urgence). La mairie va se charger des demandes, l'école l'en remercie.

\*à la question de savoir quelles classes iront à la piscine, il est répondu que les CM1-CM2 et CM2 viennent de terminer le cycle piscine lundi 16 octobre. M.Ledouit et Mme Geffroy indiquent qu'il n'y aura pas de cycle l'année prochaine, car la piscine de Vire sera en travaux durant un an.

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M.Beer